

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°06/2021

L'an **deux mil vingt et un**, le 21 janvier, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chérüy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Espace Pontois, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, MM. Philippe **ZUCCARELLO**, Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, M. Sébastien **BLACHE**, Mme Danka **DRAGOJLOVIC**, M. Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Isabelle **ROUSSET**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT**, Mmes Caroline **FERRAND**, Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Christine **TROUBA**, M. Axel **SIMIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**, MM. Jean-Pierre **DEBRAY**, Anthony **NIAVET**, Mme Farah **GUILLAUMONT**.

Procurations : Mme Pascale **MERCIER** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), Mme Fadoï **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), M. Florian **D'ANGELO** (pouvoir à Mme Christine **TROUBA**).

M. Axel **SIMIAN** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : CREATIONS DE DEUX POSTES AU SEIN DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Exposé du Maire

Afin de pérenniser l'effectif actuel des services techniques municipaux, nous vous proposons de créer deux postes d'Adjoints Techniques à temps complet et ce, à compter du 1er février 2021.

Nous vous précisons que les deux personnes concernées avaient été recrutées en mars et septembre 2020 en qualité de contractuels. Elles seront ainsi nommées en qualité de stagiaires sur les postes qu'elles occupent à ce jour.

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Décide de créer deux postes d'Adjoints Techniques au sein des Services Techniques Municipaux et ce, à compter du 1er février 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chérucy, le 25 janvier 2021
Le Maire,

